



NATIONS UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.414/2



UNEP



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

5 mai 2015

Original : anglais

Réunion régionale sur la mise en œuvre de méthodologies pour
les programmes de mesures et l'analyse économique dans le cadre de la mise à jour des PAN

Athènes, Grèce, du 11 au 13 mai 2015

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons écologiques et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

Conformément à l'accord auquel sont arrivés les Points focaux MED POL lors de leur dernière réunion qui a eu lieu à Barcelone, en Espagne, en décembre 2014, le Secrétariat a pris des mesures permettant de fournir une assistance et une formation pratique aux Parties contractantes pour la mise en œuvre des lignes directrices de la mise à jour des PAN (UNEP(DEPI)/MED WG. 404/7, Annexe IV). Les principaux objectifs de la *Réunion régionale sur la mise en œuvre de méthodologies pour les programmes de mesures et l'analyse économique dans le cadre de la mise à jour des PAN*, organisée en coopération avec l'Initiative Horizon 2020 de l'UpM et avec le Projet de soutien technique et administratif financé par la CE, sont les suivants :

1. Renforcer les capacités pour mettre en œuvre de manière harmonisée les méthodologies présentées dans les Lignes directrices de mise à jour des PAN avec un accent particulier sur les programmes de mesures et l'utilisation d'outils d'analyse économique.
2. Permettre aux membres de l'équipe de mise à jour du PAN d'acquérir une expérience pratique dans l'utilisation des différentes méthodologies grâce à des exemples concrets et à la présentation des réalisations de processus et projets comparables.

Ordre du jour provisoire annoté

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

Le coordinateur PNUE/PAM déclarera ouverte la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du Bureau

Seront élus à cette réunion un président, trois vice-présidents et un rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Les Règles et Procédures applicables aux réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses protocoles, s'appliqueront mutatis mutandis à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

L'ordre du jour provisoire (UNEP(DEPI)/MED WG.414/1) annoté dans le présent document (UNEP (DEPI)/MED WG.414/2) sera revu, modifié, le cas échéant, et adopté par les participants à la réunion.

Une interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée pendant la réunion.

À la fin, les délégués seront invités à examiner et à adopter les conclusions et les recommandations modifiées, le cas échéant, issues de la réunion, et qui auront été consignées par le rapporteur.

Point 4 de l'ordre du jour : Application des méthodologies de mise à jour des Plans d'actions nationaux (PAN) avec séances pratiques

Le but de cette session est de fournir une orientation pratique aux participants à la réunion sur la mise en œuvre des étapes 2-5 des Lignes directrices de mise à jour des PAN, de l'évaluation à mi-parcours à l'identification des programmes de mesures. La session aura lieu en plénière et en groupes.

Les principales questions qui seront traitées sont :

- a) Vue d'ensemble du processus et des exigences d'un PAN ;
- b) Évaluation de la base de référence à mi-parcours et définition des écarts ;
- c) Hiérarchisation des problématiques et détermination d'objectifs quantifiables et de cibles opérationnelles
- d) Identification et conception de mesures de prévention et de contrôle de la pollution sur la base de critères convenus.

Résultats attendus

Les groupes sont appelés à entreprendre l'analyse des écarts, à définir des cibles opérationnelles et à identifier les mesures potentielles par l'étude de cas concrets concernant les secteurs des déchets marins, de la pollution industrielle et des eaux usées. Les résultats de chaque groupe seront partagés en séance plénière.

Point 5 de l'ordre du jour : Évaluations socio-économiques aux niveaux régional et national, et expériences acquises dans des projets spécifiques

Le Secrétariat fera une présentation sur la justification, les objectifs et les approches lors des sessions consacrées à l'analyse économique des programmes de mesures.

Le Plan Bleu présentera :

- a) Les résultats de l'évaluation/analyse socio-économique des utilisations de l'environnement marin et côtier de la Méditerranée, en soulignant les principales conclusions, difficultés (absence de données, désagrégation, etc.) et les manières de les surmonter, ainsi que des conseils/leçons appris(es) dans des activités similaires au sein du processus de mise à jour des PAN.
- b) Le projet ReGoKo (Sustainable Med) - projets pilotes nationaux en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie qui se focalisent sur les approches utilisées pour évaluer l'importance des principaux secteurs économiques/utilisations des eaux marines et sur les méthodes et les résultats de l'évaluation des coûts de la dégradation de l'écosystème marin.
- c) Un outil en ligne sur les politiques maritimes adaptatives (PMA) développé dans le cadre du projet PERSEUS.

Résultats attendus

Les participants recevront des informations sur les derniers développements en Méditerranée dans le domaine de l'évaluation socio-économique et du développement de politiques maritimes adaptatives. L'information et les outils présentés peuvent être utilisés par les pays comme une source de données et d'aide méthodologique pour la mise à jour de leurs PAN respectifs.

Point 6 de l'ordre du jour : **Analyses coûts-efficacité et coûts-avantages des programmes de mesures : méthodologies et expériences des pays**

Sous ce point de l'ordre du jour, plusieurs présentations générales auront lieu en séance plénière portant sur les sujets suivants :

- a) Expériences d'analyses économiques en soutien au développement du programme de mesures (PdM) pour la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) (Arcadis).
- b) Développement du programme de mesures :
 - Processus français de développement du PdM sous DCSMM ;
 - État d'avancement du PdM DCSMM en Espagne ;
 - Expériences d'élaboration du programme de mesures en Croatie et en Slovénie (à confirmer).
- c) Orientations du PNUE/PAM sur les analyses coûts-efficacité et coûts-avantages, telles que présentées à l'annexe G du document *Lignes directrices sur la mise à jour des PAN* PNUE (DEPI)/MED WG. 404/7, Annexe IV.

Les participants seront divisés en groupes pour étudier des exemples concrets d'analyse économique de mesures précédemment identifiées. Les participants seront formés à utiliser les outils suivants :

- d) Analyse coût-efficacité (ACE) ;
- e) Analyse coûts-avantages (ACA) ;
- f) Analyse multicritères (AMC).

Résultats attendus :

Les groupes sont censés sélectionner les mesures définitives sur base des résultats pertinents de l'analyse économique. Les résultats de chaque groupe seront partagés en séance plénière. La séance plénière examinera par ailleurs les possibilités de collaboration pour la mise en œuvre de mesures avec un accent particulier sur les mesures communes.

Point 7 de l'ordre du jour : Coûts de la mise en œuvre des plans régionaux

Le Secrétariat présentera le document UNEP (DEPI)/MED WG.414/4 qui présente un certain nombre d'approches pour évaluer les coûts des mesures nécessaires dans le cadre des Plans régionaux adoptés par les Parties contractantes au titre du Protocole LBS de la Convention de Barcelone. Ce point sera abordé avec le point 4 de l'ordre du jour.

Résultats attendus

Les participants recevront des informations sur les moyens d'évaluer les coûts de mise en œuvre des mesures prévues dans les Plans régionaux.

Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera, modifiera et adoptera les conclusions et les recommandations qui peuvent émerger de la réunion et qui auront été consignées par le Rapporteur.

Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

Le Président prononcera la clôture de la réunion à 17 h le 13 mai 2015.

PROJET DE CALENDRIER

Lundi 11 mai 2015	
9 h - 9 h 30	Inscription
9 h 30 - 9 h 45	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion
9 h 45	Point 2 de l'ordre du jour : Élection du Bureau
9 h 45 - 10 h	Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre de la méthodologie de mise à jour des PAN avec séances pratiques
10 h - 11 h	<i>Points 4 (a) et (b) de l'ordre du jour</i> Vue d'ensemble du processus du PAN et évaluation de la base de référence à mi-parcours et session pratique
11 h - 11 h 20	<i>Pause café</i>
11 h 20 - 12 h 30	<i>Points 4 (c) et (d) de l'ordre du jour</i> Définition des objectifs et élaboration de mesures de prévention et de contrôle de la pollution, avec séances pratiques
12 h 30 - 14 h	<i>Pause déjeuner</i>
14 h - 16 h	Suite des séances pratiques des <i>points 4 (c) et (d) de l'ordre du jour</i>
16 h - 16 h 20	<i>Pause café</i>
16 h 20 - 17 h	Plénière sur les résultats des séances pratiques des <i>points 4 a), b), c) et d) de l'ordre du jour et le point 7 de l'ordre du jour</i> Établissement des coûts de la mise en œuvre des plans régionaux
Mardi 12 mai 2015	
	<i>Point 5 de l'ordre du jour</i> : Évaluations socio-économiques aux niveaux régional et national, et expériences acquises dans des projets spécifiques
9 h 30 - 11 h	<i>Points 5 a), b) et c) de l'ordre du jour</i> Introduction à l'analyse économique et présentations des projets Plan Bleu, ReGoKo et PERSEUS
11 h - 11 h 20	<i>Pause café</i>
	Point 6 de l'ordre du jour : Analyses coûts-efficacité et coûts-avantages des programmes de mesures : méthodologies et expériences des pays
11 h 20 - 12 h 30	<i>Points 6 a) et b) de l'ordre du jour</i> Analyse économique pour soutenir le développement des PdM dans le cadre de la DCSMM de l'UE (Arcadis) et état d'avancement des PdM en France, Espagne, Croatie et Slovénie (à confirmer)
12 h 30 - 14 h	<i>Pause déjeuner</i>
14 h - 15 h 30	<i>Points 6 (c) et (d) de l'ordre du jour</i> Orientations du PNUE/PAM et session pratique sur CEA
15 h 30 - 15 h 50	<i>Pause café</i>
15 h 50 - 17 h	<i>Point 6 (d) de l'ordre du jour</i> Session pratique sur l'ACE
Mercredi 13 mai 2015	
9 h 30 - 11 h	<i>Point 6 (e) de l'ordre du jour</i> Session pratique sur l'ACA
11 h - 11 h 20	<i>Pause café</i>
11 h 20 - 12 h 30	<i>Point 6 e) de l'ordre du jour</i> Session pratique sur l'ACA (suite)
12 h 30 - 14 h	<i>Pause déjeuner</i>
14 h - 15 h 10	<i>Point 6 f) de l'ordre du jour</i> Session pratique sur l'AMC
15 h 10 - 15 h 30	<i>Pause café</i>
15 h 30 - 17 h	Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations
17 h	Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion